

L'info
des CSE

FO
CEA



LPPR : COPIE À REVOIR POUR FO CEA

Le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), suspendu la veille du confinement, a été présenté à la hâte depuis un mois (Conseil des Ministres, CESE, CNESER, Académie des Sciences, etc.) dans un contexte de mobilisation quasi unanime de la communauté scientifique contre lui. C'est un projet de loi technique et budgétaire sans réflexion politique sur la place de la science dans notre société.

Budget :

Attention à l'effet « trompe-l'œil » de l'annonce des 25 milliards d'euros d'investissement étalés sur dix ans, sans garantie de continuité lors des prochaines mandatures !

L'objectif est de 3% total (1% public + 2% privé) du PIB sachant qu'actuellement, il se compose de 1,4% de R&D en entreprise et 0,7% de recherche publique.

La progression de 500M€ annuels, soient 5Mds€ de plus jusqu'à 2030, est très insuffisante pour atteindre l'objectif de 1% du PIB alloué à la recherche publique, fixé en 2000 par le Conseil Européen.

Enfin, l'objectif de 2 % du PIB pour la part privée ne sera atteint que si elle suit la même trajectoire pour passer de 1,4 % à 2 %, soit au moins une quinzaine de Mds€ supplémentaires d'ici 2030.

L'inflation naturelle sur cette période de temps effacera une grande partie des sommes supplémentaires inscrites dans la loi.

De plus, le démarrage est très faible dans les trois à quatre ans à venir. Les sommes les plus importantes sont prévues après le quinquennat.

Principes de financement :

Ils sont basés sur les dotations dites « de base » et les financements sur projet.

Or, ce sont les financements sur projet qui sortent renforcés avec 1Md€ de plus d'ici à 2027, renforçant la compétition et la fragilité des laboratoires ce que dénoncent et refusent les chercheurs. Plus vous financez sur projet, plus vous bridez l'imagination et tuez dans l'œuf des idées originales. Avec le risque que ce système entretienne exclusivement ceux déjà bien dotés...

Contrats :

Les créations de CDI « de mission » prenant fin à l'issue d'un projet scientifique et de « chaire de professeur junior » n'apportent aucune garantie aux jeunes chercheurs. De plus, le monde de la recherche ne peut plus se contenter de gérer la pénurie. Si les choses persistent beaucoup de chercheurs, en particulier les jeunes, risquent de partir en masse dans les pays les plus attractifs. Il faut recruter les chercheurs sur de vrais postes permanents uniquement et ne pas inventer de contrats précaires.

Salaires :

On constate une revalorisation des carrières uniquement par des primes. Or, la rémunération des chercheurs doit être immédiatement revalorisée et mise en concordance avec leurs niveaux d'études, leurs qualifications et le monde scientifique international. (...)

Conclusions :

La LPPR se fonde sur le vieux discours de l'excellence et de la compétition entre équipes.

Pour FO, ce serait mieux de penser solidarité, collaboration et partage...

Pour reprendre une des conclusions du Conseil économique, social et environnemental (CESE), « il faut engager la Nation dans une co-construction démocratique avec une vision de long terme, qui articulerait un développement du front des connaissances dans l'ensemble des disciplines, assis sur des financements d'envergure et stables, coordonnant recherches publique et privée, et libérés du modèle de mise en concurrence, avec une stratégie industrielle conçue à partir des besoins, des filières et des territoires, avec l'ensemble des acteurs qui réinvestit dans la recherche en entreprise sur les territoires. »

Pour FO, il ne faut pas pénaliser les chercheurs et entamer leur capacité à explorer des domaines de recherches nouveaux, à dépasser les savoirs établis et à apporter leur pleine contribution aux défis devant nous dans la physique, la biologie, l'énergie, la santé, l'astrophysique etc. Les chercheurs sont fatigués de devoir passer plus de temps à chercher des financements qu'à chercher tout court.

Et n'oublions jamais que le temps de la recherche est un temps long.

Rappel des revendications FO au CEA :

- Favoriser la recherche fondamentale et pluridisciplinaire,
- Donner du temps et de la liberté aux chercheurs en plus des moyens financiers,
- Assurer des budgets d'Etat pour l'exploitation des grandes installations de recherche indispensables.

**NOUS AVONS TOUS
un rôle à jouer
DANS LA DÉFENSE DE
NOS DROITS**

**REJOIGNEZ
NOUS**

FO

force-ouvriere.fr

FO
cea

